
Passage de l'adresse de la société populaire de Cassis (Bouches-du-Rhône) qui demande qu'il soit permis de pêcher pendant la nuit sous la surveillance des autorités constituées, lors de la séance du 4 vendémiaire an III (25 septembre 1794)

Citer ce document / Cite this document :

Passage de l'adresse de la société populaire de Cassis (Bouches-du-Rhône) qui demande qu'il soit permis de pêcher pendant la nuit sous la surveillance des autorités constituées, lors de la séance du 4 vendémiaire an III (25 septembre 1794). In: Archives Parlementaires de 1787 à 1860 - Première série (1787-1799) Tome XCVIII - Du 3 vendémiaire au 17 vendémiaire an III (24 septembre au 8 octobre 1794) Paris : CNRS éditions, 1994. p. 48;

https://www.persee.fr/doc/arcpa_0000-0000_1994_num_98_1_16490_t1_0048_0000_1

Fichier pdf généré le 07/10/2019

[... ils observent que la pêche est le seul commerce de cette commune, qui alimente en même temps les communes voisines, et fournit d'excellents marins à la République; ils demandent qu'il soit permis aux pêcheurs de pêcher pendant la nuit, mais sous la surveillance des autorités constituées, afin d'empêcher les abus qui ont pu donner lieu à la défense qui leur avoit été faite] (30).

16

La société populaire de Bouleternère, département des Pyrénées-Orientales, écrit à la Convention nationale : Notre société a appris avec indignation les détails des périlleuses journées des 9 et 10 thermidor; elle loue et admire l'énergie, le courage et la fermeté que la Convention nationale a déployés dans ce moment de crise; elle la félicite d'avoir affermi les bases de la liberté, en purgeant la terre des conspirateurs Robespierre, Couthon, Saint-Just et complices. Puissent au plutôt, ajoute-t-elle, les tyrans et les traîtres éprouver le même sort!

Elle annonce ensuite que dans la commune de Bouleternère les fantômes du fanatisme ont été livrés aux flammes au milieu de l'allégresse publique, et que ses dépouilles ont été remises au district, après y avoir porté 40 livres d'argenterie, et que la ci-devant église n'est plus aujourd'hui qu'un temple dédié à l'Être Suprême. Elle finit en protestant qu'elle ne s'attachera jamais à la réputation d'aucun individu, et qu'elle ne reconnaîtra désormais que l'Être Suprême, la République et la Convention nationale.

Mention honorable, insertion au bulletin (31).

[La société populaire et montagnarde de Bouleternère à la Convention nationale, le 10 fructidor an II] (32).

Représentants

C'étoit donc au moment où nos ennemis vaincus et repoussés de toutes parts par nos phalanges républicaines; où les trones ébranlés méditent par leur chute, la perte des tyrans; au moment même où le génie de la liberté, venoit frapper les factieux Hébert et ses complices : que des scélérats ozoient tramer derechef la perte de la République, et vouloient nous redonner des fers. Le projet du nouveau Catilina étoit sans doute d'anéantir la représentation nationale.

(30) Bull., 6 vend.; Rép., n° 9.

(31) P.-V., XLVI, 80. Bull., 6 vend. (suppl.); Bull., 10 vend. (suppl.); Bull., 13 vend. (suppl.).

(32) C 321, pl. 1349, p. 24.

Notre société a appris avec indignation les détails des périlleuses journées des 9 et 10 thermidor : elle loue et admire l'énergie, le courage et la fermeté que la Convention nationale a employé dans ce moment de crise. Elle félicite nos législateurs d'avoir par leur sagesse et leur fermeté affermi les bases de la liberté et purgé la terre de ces conspirateurs. Puissent au plutôt tous les tyrans, les traîtres et les égoïstes avoir le même sort.

Nous venons conjointement avec la municipalité, de livrer aux flammes les fantômes du fanatisme; les dépouilles ont été remises au district, après y avoir déjà porté quarante livres d'argenterie; les cris de vive la République, vive la Montagne, vive la Convention, se sont fait entendre de toutes parts autour de ses fantômes embrasés, en dansant la farandole.

Nous avons ensuite transféré le temple de l'Être suprême (pour prêcher la vérité et la raison) dans le lieu où l'on n'avoit encore prêché que le fanatisme et le mensonge. Après y avoir prêté le serment de vivre libres ou mourir, les voutes ont retenti de nouveau des cris de vive la République, vive la Montagne, vive la Convention : et nous avons protesté de ne nous attacher jamais à la réputation d'aucun individu, et de ne reconnoître désormais que l'Être suprême, la République et la Convention.

Vive la Montagne, périssent à jamais les conspirateurs. Salut et fraternité.

GUYRI, *maire*, BONTIAH, *agent national*,
et une demi-page de signatures.

17

L'agent national du district de Cahors [Lot] écrit à la Convention : Le district de Cahors présente un spectacle bien beau pour les amis de la République et bien désespérant pour ses ennemis.

Les propriétés nationales se vendent trois fois, et souvent quatre, au-dessus de leur estimation.

Les dons patriotiques en assignats, en cuivre, en linge excèdent les facultés des sans-culottes qui les ont déposés sur l'autel de la patrie.

Le fanatisme n'y a plus de temples.

Treize cents marcs d'argenterie ont déjà grossi le trésor national, et tout ce qui restoit de métaux dans les laboratoires des prêtres est dans les coffres du receveur.

Sur 1 900 républicains de la première réquisition, tous ont arboré le drapeau de la victoire, à l'exception de vingt-cinq, retenus par des motifs puisés dans la loi.

Mille six cents livres de salpêtre ont été fabriquées pour foudroyer le trône du tyran de Madrid.

Le supplice du Cromwel français a excité une allégresse publique, et jusque dans le plus petit hameau de ce district, vous entendriez crier à l'unisson : « Vive la République! Vive la Convention, qui